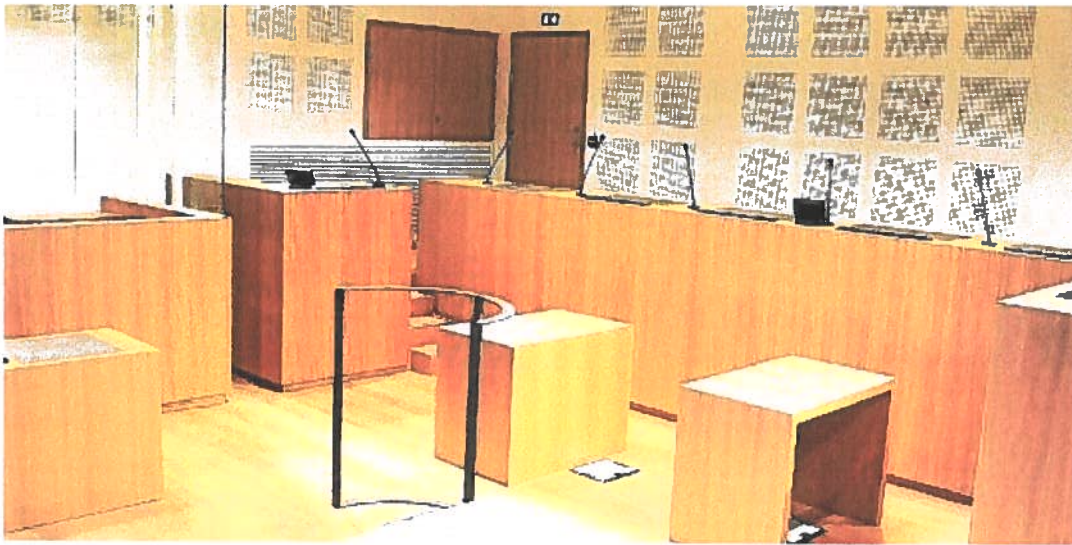


Accident de mer à Douarnenez : une fatalité ? - Quimper

Jean Le Borgne

Le Télégramme

Publié le 04 octobre 2018 à 20h17



En juillet, 2016, un homme était décédé touché par l'hélice du pneumatique barré par son beau-fils, à Douarnenez. Un jeune homme coupable d'homicide involontaire pour le parquet. Le tribunal rendra sa décision le 15 novembre.

Le tragique accident de mer s'était déroulé au retour d'une partie de pêche, le matin du 16 juillet 2016, à Douarnenez. En tentant d'éviter une bouée, le barreur du canot pneumatique en avait perdu le contrôle. Un manoeuvre qui avait conduit la victime à chuter à l'eau. Touché au visage par l'hélice du moteur, le quadragénaire était décédé des suites de ses blessures. Au terme de l'enquête de gendarmerie, le jeune homme âgé de 21 ans comparait ce jeudi devant le tribunal correctionnel, poursuivi pour homicide involontaire et conduite d'un bateau de plaisance à moteur sans permis.

Sans permis

« Je ne suis pas responsable ». Questionné par la présidente du tribunal, le jeune homme est affirmatif. « J'entamais un virage doux et puis j'ai été déstabilisé par le clapot. J'ai perdu l'équilibre et le contrôle du bateau ». Dans ces circonstances, son beau-père qui s'était installé à l'avant du pneumatique pour prendre une photo avait chuté à la mer. La poignée

des gaz bloquée faute de ressort, l'embarcation ne s'était pas arrêtée, lui passant sur le corps. « Pourquoi avoir accroché le coupe-circuit à votre pantalon », interroge Me Jan, l'avocat des parties civiles, à la lumière des indications d'un spécialiste entendu par les gendarmes. « On m'a enseigné son utilité en cas de chute à l'eau », se défend-il.

Il n'était titulaire que d'un permis de navigation fluviale. Pas d'un permis mer. Peu importe pour son avocate, Me Astolfe, posant la question de la responsabilité du capitaine, la victime : « Une personne sans permis peut piloter sous la supervision d'une personne qui a le permis mer ».

La relaxe plaidée

« J'ai vu une mare de sang dans l'eau, j'ai compris que c'était grave ». Pour porter secours à son beau-père, le jeune homme avait sauté à l'eau. « J'essayais de lui maintenir la tête hors de l'eau. Je buvais la tasse ». L'intervention rapide de plaisanciers avait permis de transporter la victime jusqu'au port, où elle avait été prise en charge par les pompiers, en vain.

Entendu le lendemain des faits par les gendarmes, le prévenu avait expliqué naviguer à 12 nœuds, à moins de 300 mètres du rivage. « Une vitesse trop importante », pour Philippe Lemoine. Le procureur a requis une dispense de peine, estimant que les faits étaient constitutifs d'une somme de petits éléments.

« La définition de l'accident. La fatalité existe », rebondit Me Astolfe. Elle a plaidé la relaxe, soutenant que la vitesse du bateau et surtout sa présence dans la bande des 300 mètres - où la vitesse est limitée à 5 nœuds - ne sont pas démontrées par l'enquête des gendarmes.

Le tribunal rendra sa décision le 15 novembre.

Articles à la une

[ATP. Nadal toujours en tête](#)

[Bourse de Paris. En baisse à l'ouverture \(-0,25 %\) La Bourse de Paris a débuté la semaine en léger repli \(-0,25 %\), poursuivant un mouvement de ventes sur le marché des actions entamé la semaine dernière en raison de craintes de remontée rapide des...](#)

Brésil. L'ex-présidente Dilma Rousseff échoue à être élue sénatrice

Taxation des GAFA. Paris et Berlin pour une solution d'ici à la fin de l'année

L1. Paris dévore Lyon (5-0) ! Un quadruplé de Kylian Mbappé et le meilleur démarrage de l'histoire de la L1 avec 9 succès de rang : l'impitoyable Paris SG s'est offert le scalp de Lyon (5-0) dans un choc de la Ligue 1 qui a tourné au match fou dimanche.

L1-L2. Les buts bretons en vidéo Ce week-end, dix buts ont été inscrits par les clubs bretons : un par Guingamp (Benezet à la 64e minute), deux par Rennes (Da Silva à la 14e et Ben Arfa à la 77e), quatre par Lorient (Hamel aux 17e...

Kerlouan. Des larmes aux rires Sa disparition du calendrier avait été évoquée l'année passée. Mais le cyclo-cross de Kerlouan-Meneham a bien eu lieu dimanche et Tony Périou, dans son jardin et en habitué des lieux, a levé les bras en champion à l'occasion de la première manche du Trophée régional. Kerlouan, l'histoire d'une belle relève.

Francophonie. « Une décision unilatérale pour le moins hasardeuse » L'OIF (Organisation internationale de la francophonie) qui regroupe aujourd'hui 84 pays, a été créée, dans sa forme actuelle, en 1997, non pas pour imposer une vision hégémonique du français, à la...

Autopsy. Comment réussir à jeter nos objets inutiles ? « Ça pourrait servir », « Je garde cet objet en souvenir », « Je verrai plus tard si je m'en débarrasse »... Sans tomber dans la pathologie du syndrome de Diogène, beaucoup d'entre nous ont du mal à jeter des affaires qui ne servent plus. Au point parfois de surcharger leur lieu de vie. Comment désencombrer son logis ? Témoignage et conseils.

Ministère de l'Intérieur. Le Drian sollicité par les Français [Sondage] Un sondage Odoxa indique que Jean-Yves Le Drian serait le favori des Français pour remplacer Gérard Collomb dans le cadre du remaniement.

Électricien. Un métier sous tension Les métiers du bâtiment sont en tension et la branche électricité n'y échappe pas. La Sveg à Vannes souhaite recruter une vingtaine de personnes d'ici à cinq ans, notamment des jeunes. Mais la fée électricité ne les fait plus rêver !

La mère Gloanec. L'hôtesse des peintres À la fin du XIXe siècle, Marie-Jeanne Le Glouannec (1839-1915), dite « la mère Gloanec », est l'une des aubergistes renommées de la cité des peintres. La Pension Gloanec, réputée pour sa bonne cuisine et ses prix modiques, accueille, en effet, de nombreux artistes de l'École de Pont-Aven. Parmi eux, Paul Gauguin, qui offre à son hôtesse un célèbre tableau.